



Dissoudre une sci immobilière à l'is

Par **Ed76**, le **11/01/2019** à **20:35**

Bonjour,

j ai un ami qui a une sci immobilière à l is avec sa conjointe. Ils se séparent dans la vie privée donc la conjointe veut quitter la sci. Étant donné que la sci à été créée il n y a que 2 ans elle ne fait pas encore de bénéfice puisque les loyers servent à rembourser les emprunts. Quel recours financier ont les associés pour rembourser le tout et dissoudre la sci sans devoir faire un emprunt personnel et s'endetter sur des années ?

Cordialement.